LE RÔLE DES MANUELS D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE AUX XVI^{e} ET XVII^{e} SIÈCLES

Résumé : Au cours de la période qui va du milieu du XVI^{e} siècle à la fin du XVII^{e} siècle, s'ouvre un espace pour la normalisation du français par le lexique, normalisation qui permettra la construction d'une représentation de « la langue française » dans le Dictionnaire de l'Académie *(1694). Nous savons combien cette représentation est la marque d'une identité nationale. Cette construction a nécessité la mise en place d'un certain nombre de techniques, qui proviennent de la longue élaboration d'un siècle au service de la description du lexique. Les manuels pédagogiques consacrés à l'apprentissage du français font partie des outils linguistiques ayant participé à cette élaboration et se caractérisent notamment par leur travail sur les collocations, qui conduit à une régulation de la signification lexicale par l'usage. Notre étude s'appuiera sur des ouvrages destinés au public allemand.*

La période qui va de la seconde moitié du XVI^{e} siècle jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle constitue un moment charnière dans l'histoire de la grammatisation du français puisqu'elle correspond à ce que l'on pourrait appeler la sortie du « colinguisme »[1] français-latin. Le vernaculaire devient langue de savoir, et lui-même objet d'un savoir grammatical. Parallèlement, dans le domaine de la description du lexique, s'opère progressivement un évincement du latin, qui conduira à la réalisation des premiers dictionnaires monolingues et à l'invention de la définition en langue, basée sur l'usage, dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694). Cette innovation majeure pour l'établissement du français et la construction d'une langue commune doit bien sûr beaucoup à l'injonction politique et idéologique qui meut l'Académie, mais elle est également rendue possible grâce à des techniques qui s'élaborent à l'intérieur de différents outils linguistiques confron-

1. Nous empruntons ce terme à Renée Balibar, défini comme « l'association, par l'enseignement et la politique, de certaines langues écrites faisant communiquer des partenaires légitimes » dans *Le colinguisme* (1993, p. 7).

tés au traitement du lexique. Il s'agit d'une production foisonnante, hétérogène, dont nous voudrions ici examiner quelques-uns des représentants, les manuels pédagogiques consacrés à l'apprentissage du vocabulaire français, afin de souligner certains aspects du rôle que joue la didactique dans les premières régulations du lexique par l'usage. Notre analyse se limitera au cas de manuels destinés au public allemand.

Parmi cet ensemble, un curieux petit ouvrage a particulièrement retenu notre attention. Les *Synonymes, c'est a dire plusieurs propos, propres tant en escrivant qu'en parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour montrer la richesse de la langue Françoyse*, qui paraissent en 1569, constituent à la fois l'un des premiers manuels scolaires d'enseignement du français à l'usage des Allemands et, à notre connaissance, le premier recueil de synonymes du français. La tradition des recueils de synonymes est certes ancienne en latin [2], mais, si l'ouvrage de Gérard de Vivre [3], professeur à Cologne, s'appuie sans conteste sur celle-ci, son étude montre également qu'en passant de l'enseignement du latin à celui d'une langue vivante, les techniques utilisées changent en même temps que les finalités. L'une des principales originalités de ce recueil réside en effet dans le fait d'étudier certaines propriétés structurantes pour le lexique en lien avec l'étude du mot en contexte. Cette particularité nous semble importante, dans la mesure où elle constitue les débuts d'une approche du mot comme unité d'usage. La place occupée par la phraséologie dans les manuels d'apprentissage du lexique va s'affermir et évoluer au cours du XVII[e] siècle, en même temps que s'affirment de nouvelles préoccupations normatives. Nous nous appuierons principalement pour le montrer sur *Le génie de la langue françoise, c'est-à-dire : ses propriétés, ses élégances et ses curiosités*, une œuvre de Jean Ménudier, dont la première édition date de 1674. Les ouvrages examinés, bien qu'utilisant la mise en liste, ainsi que la mise en ordre alphabétique, se situent aux marges de la lexicographie, par leur statut de manuels didactiques et le fait d'être centrés sur des propriétés ou des objets linguistiques particuliers. Ces outils partiels, particulièrement nombreux et divers pendant la période considérée, n'en sont pas moins les témoins de l'émergence d'une langue particulière en cours de fixation et participent à sa création par leurs descriptions.

1. LES DÉBUTS D'UNE RÉGULATION DU SENS LEXICAL PAR L'USAGE : LES *SYNONYMES* DE GÉRARD DE VIVRE (1569)

Si les contacts linguistiques entre Allemands et Français sont anciens, puisqu'ils remonteraient au temps des Croisades [4], ce n'est qu'à partir du XVI[e] siècle que débute véritablement l'enseignement scolaire du français. Comme il n'existe pas encore d'enseignement public organisé, se développe alors une

2. Nous renvoyons sur ce point aux travaux de Jean-Claude Chevalier, notamment : « Quelques lectures sur *Les synonymes et la grammaire dans la tradition française* », 1996, p. 133-142.
3. Ou Du Vivier.
4. Nous nous appuyons notamment sur un article de Angela Weisshaar (1998).

véritable industrie, celle des maîtres de langue, qui ouvrent parfois leur propre école. C'est ce que fait Gérard de Vivre, flamand expatrié à Cologne, probablement pour des raisons religieuses. Dans l'épître dédicatoire au Duc de Juliers, placée au début des *Synonymes*, notre auteur n'hésite pas à se présenter comme l'un des pionniers de l'enseignement du français sur sa terre d'élection :

> Mesme en ceste renommée ville de Cologne & ês Pays de vostre Ex. se sont (puis peu de temps ença) renduz plusieurs tant Marchands, gens Mechaniques, que de ceux qui font estat d'enseigner diversité de Langages, & entre aultres aulcuns bons Maistres & Enseigneurs de ceste langue Françoise, laquelle, auant ma venuë ence Pays ici estoit tant estrange & incogneue aux Habitans, que quasi n'en faisoient aucun compte.

De fait, Gérard de Vivre publie également en 1566 la première grammaire du français en allemand. Il rédigera par la suite tout un ensemble de manuels, pour ses propres cours : outre plusieurs grammaires, des dialogues et des modèles de lettres, qui devaient accompagner l'apprenant tout au long de son parcours [5]. Or, il nous semble que cette nouvelle finalité scolaire n'est pas sans influer sur certains des aspects les plus originaux des *Synonymes*.

La tradition des manuels de langue français-allemand à l'usage des commerçants et des voyageurs est bien connue et remonte au XIV^e^ siècle : il s'agit alors essentiellement de manuels de conversation, de recueils de dialogues et de lettres, qui ont pour fonction d'aider les négociants à commercer avec la clientèle francophone. Les *Synonymes*, recueil de « propos, propres tant en escrivant qu'en parlant », ne sont certainement pas totalement étrangers à cette tradition des *colloquia*, mais ils s'en détachent également d'une façon qui nous paraît importante pour l'évolution du traitement lexical de la langue vernaculaire. Les manuels de conversation sont en effet des modèles de discours desquels est absente l'articulation entre traitement de l'unité lexicale d'une part et mise en contexte d'autre part, articulation qui est au contraire spécifique des *Synonymes*. Dans ce recueil, les « phrases » listées sont bien destinées à servir de modèles aux élèves, mais elles sont coupées de tout contexte pragmatique ou de mise en situation concrète [6] et elles sont surtout le lieu de tout un jeu de variations et de permutations autour de plusieurs propriétés linguistiques. L'originalité des *Synonymes*, notamment par rapport aux modèles de discours déjà existants, réside donc dans l'exploitation des contextes d'emplois des mots pour travailler des notions lexicales, dans une « modélisation » des discours à des fins linguistiques et didactiques. Concrètement, l'ouvrage liste des phrases [7] françaises traduites en allemand, sous des entrées essentiellement constituées de verbes. À partir de ces listes de contextes, l'auteur procède à plusieurs types de manipulations lexicales, qui portent notamment sur :

---

5. Les grammaires sont au nombre de trois : *La Grammaire françoise* (1566), la *Briefve Institution* (1568) et les *Fondaments de la langue francoise* (1574). Paraissent ensuite *Douze Dialogues et Colloques* (1574) et des *Lettres missives familières* (1575).
6. Alors que les dialogues sont en général organisés par chapitres du type « Chez le marchand d'armes », « A l'auberge » etc.
7. « Phrase » est ici à prendre dans son sens ancien. Les « propos » listés par de Vivre peuvent avoir diverses formes syntaxiques : véritables phrases, au sens moderne, syntagmes nominaux, syntagmes verbaux. On peut également, rarement, trouver un mot seul : nom, adverbe ou verbe.

– la morphologie

Charier
1 Voulez vous charier.
2 Il nous menera en un chariot.
3 Vous passerez en une charrette.
4 Le chartier les doit mener par charroy.
5 Porter par charroy.

Corriger
1. Il nous corrigera ce livre-ci.
2. Vous en serez le correcteur.
[…]
5. Il en fera la correction.

– l'antonymie

Affranchir.
3. Apres les avoir miz hors de servitude.
[…]
6. Mettre en franchise, ou, liberté.

– la synonymie, objet central du recueil

Couper
1. Coupez le net la terre.
2. Taillons quelques rameaux de ces arbres.
3. Après luy avoir trenché la teste.
4. Couper et hacher en pieces.

Choisir
1. Il à (*sic*) esté choisi entre plusieurs.
2. Le senat les a esleuz.

Comme l'illustrent ces exemples, s'il s'agit certes dans les *Synonymes* de « monstrer la richesse de la langue Françoise », ainsi que l'annonce le titre, on assiste également aux débuts d'une approche distinctive de la synonymie : l'entrée *Couper* fournit non seulement plusieurs équivalents lexicaux, mais inscrit surtout en opposition « tailler des rameaux » et « trancher une tête ». Cette démarche est tout à fait remarquable en cette seconde moitié du XVI^e^ siècle et n'est rendue possible que par la conjonction des deux objets du recueil : l'étude d'une notion linguistique, la synonymie, qui est aussi un instrument théorique permettant d'aborder le sens en synchronie, et le listage de phrases. Or, c'est parce qu'il s'agit d'un objet scolaire, à but pratique, que l'étude des synonymes est corrélée à des études syntagmatiques. D'autre part, la pratique synonymique donne lieu à une approche de la polysémie. On s'aperçoit en effet que les phrases listées font souvent apparaître les différentes nuances de sens du mot entrée, en employant un synonyme qui sélectionne une de ses acceptions :

Gaster
1. La viande se gaste du tout.
4. Iuges gastez & corrompuz par argent.
5. Il cuidoit estre gasté & perdu.
6. Rompre et gaster totalement.
7. Ma robbe est toute usée.

Gaster peut, suivant les contextes, avoir le sens de *corrompre*, *perdre*, ou *user*. De même, de Vivre distingue à l'entrée *Cacher* les sens « physique » avec « Il se cachoit derriere moy » et abstrait avec « Ie ne te dissimuleray rien. ». La synonymie passe alors du côté du tri des acceptions.

Un autre aspect novateur du recueil est l'absence de latin. Avant les *Synonymes*, de Vivre a également été l'auteur de la première grammaire du français à destination des Allemands écrite en langue vernaculaire, ce qui s'explique sans doute par le fait qu'il vise un public moins savant que des grammairiens

contemporains comme Jean Garnier ou Jean Serre. Du côté des dictionnaires généraux, à la même époque, la presque totalité des répertoires à nomenclature française et allemande est plurilingue et contient encore du latin ; il faut attendre 1596 et le *Dictionnaire françois-alemand et alemand-françois* de Levinus Hulsius pour avoir un dictionnaire à entrées françaises sans latin. De ce point de vue, le programme d'enseignement de Gérard de Vivre, qui disjoint l'enseignement d'une langue vernaculaire de celui du latin apparaît tout à fait original. En outre, on peut penser que les nouvelles techniques mises en œuvre pour le traitement de la signification lexicale et recherchées dans l'usage sont en partie à relier à cet abandon de l'« appui » que représente la traduction latine pour dire le sens. Certes, l'ouvrage est bilingue. Mais l'allemand ne constitue pas un outil pour cerner le sens des unités du français : l'examen des traductions montre que mot allemand reste souvent inchangé quand le mot français varie. De fait, il s'agit bien avec les *Synonymes*, comme il est rappelé dans la préface au lecteur, de faire « reluire » le français « entre la Nation Alemande ». En passant d'un bilinguisme français-latin à un bilinguisme français-langue vivante, la place du français, dans la confrontation bilingue, évolue et un souci d'identité par l'identification semble apparaître.

Les *Synonymes* attestent que la pédagogie constitue l'un des lieux d'élection pour l'émancipation du français dans les outils linguistiques en cette seconde moitié du XVI^e^ siècle. Cet ouvrage constitue une étape importante dans l'histoire du français langue étrangère en Allemagne, ainsi que dans celle de l'outillage élaboré pour décrire le lexique français, ces deux points étant probablement liés. Par rapport aux manuels de conversation, s'adresser à un public scolaire nécessite une rationalisation de l'étude du vocabulaire, l'utilisation de paradigmes lexicaux, la mise en valeur des propriétés combinatoires des termes. D'autre part, par rapport aux grands dictionnaires généraux, la finalité pratique du manuel lui permet de s'affranchir du latin. Si celui-ci souligne donc le rôle du souci didactique dans les premières descriptions du français, il permet également de mesurer l'importance du bilinguisme entre langues vivantes, dans ce domaine, pour l'établissement du français comme langue-objet. L'enseignement du français langue étrangère implique en effet, pour les professeurs français ou de langue française[8], l'adoption du point de vue des locuteurs d'une autre langue, alors nécessairement vivante, sur la langue cible. Le regard que porte Gérard de Vivre sur les idiotismes et les propriétés du lexique est celui d'un traducteur et doit permettre l'apprentissage du français.

2. APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, PHRASÉOLOGIE ET FIXATION DE L'USAGE AU XVII^e^ SIÈCLE

L'importance accordée à l'étude du lexique et de la signification lexicale en lien avec le contexte se retrouvera tout au long du siècle suivant dans les

8. On signalera qu'il existe peu de manuels de français rédigés par des Allemands pendant la même période.

manuels bilingues français-allemand consacrés à l'étude du vocabulaire. Elle est beaucoup moins présente dans les grands dictionnaires de ces deux langues, par ailleurs peu nombreux au XVII[e] siècle [9]. Comparativement, beaucoup de manuels pédagogiques bilingues ont en commun, durant la période qui précède juste la rédaction des premiers dictionnaires monolingues, de traiter le lexique dans une perspective strictement synchronique et à partir d'unités plus grandes que le mot, collocations, « phrases » ou même proverbes [10]. Ils partagent cette particularité avec d'autres types de « lexiques partiels » élaborés au même moment, recueils d'épithètes ou d'équivoques par exemple, qui témoignent tous, de diverses façons, d'un intérêt porté à l'unité d'usage. Ces ouvrages ne sont pas à proprement parler des « dictionnaires » ; ils n'en ont pas l'ampleur et n'ont pas une ambition d'exhaustivité quant à la description du vocabulaire. Pourtant, l'attention qu'ils portent à l'unité phraséologique nous semble intéressante à un moment de l'histoire de la langue française où l'on s'interroge sur une stabilisation des « façons de parler » et à un moment de l'histoire des outils linguistiques où s'élabore, dans le premier dictionnaire de langue du français, la définition basée sur l'usage, en synchronie. On sait la place qu'occupent collocations, « manières de parler » et proverbes dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Ses enjeux ont été démontrés par les travaux de Francine Mazière, qui commente ainsi les *Statuts et Règlements* fixant les tâches des académiciens :

> l'important est dans l'objet proposé : dictions et phrases, en vocabulaire de l'époque, désignent les collocations, les appariements figés, les locutions, les constructions, c'est-à-dire des unités qui ne coïncident pas avec le mot graphique tel que nous l'entendons. Est programmée ainsi la description du lexique par ses emplois, ses assemblages discursifs. (Mazière, 2000 : 855)

De ce point de vue, il existe une communauté de perspective entre ce dictionnaire dont l'élaboration commence en 1635 et un certain nombre de manuels pédagogiques traitant du lexique.

L'importance de la phraséologie dans le domaine de la traduction est aujourd'hui bien connue. Sa place dans les manuels d'apprentissage du français et son rôle dans la fixation de la langue au XVII[e] siècle ainsi que dans la construction d'une représentation de la « Langue commune » [11] à la même époque mériterait d'être soulignée. Non seulement la nécessité d'adopter le point de vue d'un locuteur étranger sur la langue vernaculaire contribue à l'objectivation de cette langue, mais la confrontation du vernaculaire avec ce qui n'est pas lui-même conduit plus précisément à la découverte de propriétés idiosyncrasiques, qui naît elle-même de la reconnaissance de l'impossibilité de la traduction [12]. Voici ce que l'on peut lire dans l'*Avertissement au*

9. Selon Laurent Bray (2006), pas un seul dictionnaire ne paraît entre 1614 et 1711.
10. Beaucoup d'auteurs de manuels pédagogiques de langues vivantes sont d'ailleurs également les rédacteurs de recueils de proverbes : c'est le cas par exemple de Daniel Martin, auteur de plusieurs manuels français-allemand à succès, mais aussi du célèbre Gabriel Meurier qui fait paraître en 1568 à Anvers un *Recueil de sentences notables, dicts et dictons communs, adages, proverbes* […].
11. Nous empruntons ce syntagme à la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Sur ce point, voir notamment Collinot, Mazière, 1993.
12. On sait que beaucoup d'académiciens seront des traducteurs.

Lecteur d'un bilingue français-allemand, datant de 1635 et réalisé par un maître de langue contemporain de Gérard de Vivre, Daniel Martin : « Tu seras ici brevement adverti que les façons de parler Françoises ne sont exprimées és Colloques de mot à mot, sinon en tant que la langue allemande le permet et s'accorde avec la françoise », ce qui arrive rarement, étant donnée la « propriété des langues. » [13] Ce type de remarque, qui résulte avant tout de la *pratique* d'un traducteur anticipe sur ce que formulera clairement Du Marsais au XVIII[e] siècle, quand il proposera une théorie des figures. La pratique de la traduction ne peut rester au niveau du mot. Elle impose la nécessité de tenir compte d'unités plus larges, car la signification des mots peut varier suivant le contexte.

Nous avons retenu deux lexiques représentatifs de cette attention à l'usage. Le premier, qui paraît en 1678, s'intitule *Vocabulaire François avec une phraseologie convenable à tous les mots, Composé en faveur & pour l'usage de la Ieunesse de Strasbourg* et il est composé par Louis Charles du Cloux, « Maistre de la Langue Françoise » à Strasbourg. On notera que le titre du livre contient la première attestation connue du terme *phraséologie*. Ce vocabulaire présente plusieurs points communs avec les *Synonymes* de Vivre et notamment :

– une attention particulière portée à la morphologie (*Assieger*), y compris en lien avec l'antonymie (*La selle*)

Assieger	La selle
On va assieger	Desseller
Lever le Siege	Seller
Les Assiegés	Gourmer
Les Assiegeans	Desgourmer

– un usage systématique des collocations, qui permettent de projeter une série de variations paradigmatiques sur l'axe syntagmatique

Composer	Bataille
Parler de composition	Livrer Bataille
Estre en composition	Gagner la Bataille
Se rendre à composition	Perdre la Bataille
	Quitter la Bataille

Ce listage de collocations peut là aussi, bien que sans démarche systématique, être couplé à des distinctions synonymiques. Sous la même entrée *Bataille*, on trouve : « gagner la bataille » et « emporter la victoire ».

À peu près au même moment [14] paraît l'œuvre de Jean Ménudier, « professeur public dans l'illustre collège de Bayreuth » : *Le génie de la langue françoise, c'est-à-dire : ses propriétés, ses élégances et ses curiosités, dont plusieurs n'ont point encore été mises en lumière, avec une claire explication des principales et un ample indice des mots qui n'ont pas été mis icy selon*

13. Daniel Martin (1594-1637), huguenot, originaire de Sedan, enseigne le français en Allemagne puis à Strasbourg, où il ouvre une école privée en 1616.
14. L'édition consultée date de 1681, mais l'ouvrage paraît pour la première fois en 1674, à Iéna.

l'ordre alphabétique. Plusieurs fois réédité, l'ouvrage semble avoir connu un certain succès. Comme l'indique le titre, plusieurs types d'unités phraséologiques sont distinguées, avec les « propriétés » de la langue française d'une part, et ses « curiosités » d'autre part. Ainsi, une première partie, l'« Explication des principales curiosités de la langue Françoise qui se trouvent dans ce traitté » s'attache à l'explication en allemand, et non à la traduction, de locutions figées ou de proverbes classés par ordre alphabétique à partir d'un verbe :

Coucher au grand lit
Coucher comme l'épée du roi
Se couvrir d'un sac mouillé
Crier les petits pâtés

Dans la seconde partie, « Le génie de la langue Françoise », sont listées des « phrases » et des collocations en français sur la page de gauche, traduites cette fois-ci en allemand sur la page de droite :

Changer de face
de main
de note
de ton
troc pour troc
de visage
de visée

Couper
Couper chemin
Chemin à q.
Chemin à une maladie
Court
La gorge à q.
L'herbe sous les pieds à q.
Le vent coupe
La douleur lui coupa la parole

À titre de comparaison, on trouvera dans le *Dictionnaire de l'Académie* à l'entrée *couper*, après une première définition générale, une série de « On dit » : « On dit, *Couper chemin à quelqu'un* », « On dit fig. *Couper chemin à un mal* », « On dit fig. *Couper court* », « On dit *Couper la gorge à quelqu'un* », « On dit aussi, *Il fait un vent de bise qui coupe* », « On dit aussi, *Couper la parole à quelqu'un* ». Plus que la similitude des collocations dans cet exemple précis, l'important est celle de la démarche adoptée. La signification que les mots ont dans l'usage possède un lieu, le discours, et une unité, qui n'est ni la proposition ni le mot, bien que celui-ci soit l'unité d'entrée de l'outil dictionnaire. Les collocations de l'Académie citées plus haut sont suivies d'une paraphrase définitoire. La « définition d'usage », qui constituera l'innovation technique du premier dictionnaire de langue monolingue, a dû se traduire, également techniquement, par un travail sur les usages, c'est-à-dire par un traitement des unités où se construit le sens dans le langage ordinaire. D'autre part, le listage des collocations est souvent l'occasion chez Jean Ménudier, comme c'était le cas chez de Vivre, de mettre en valeur la polysémie du terme :

Charger q. de bois
D'une commission
q. à coups de bâton
q. des crimes d'un autre
Q. sur le dos d'un animal
le dos de q. de bois

« Charger q. de bois », « Charger q. d'une commission », « Charger q. des crimes d'un autre » : il apparaît ici clairement que l'auteur se montre sou-

cieux de faire émerger, par l'usage et donc en synchronie, les différentes acceptions du mot invariant à l'intérieur d'un groupe de collocations. Cette démarche nous semble intéressante, notamment quand on sait que les académiciens donneront comme principale justification de l'élaboration de leur dictionnaire, dans la préface à la première édition de 1694, le fait que les mots de la langue reçoivent « plusieurs significations ». C'est aussi cette raison qui explique l'effort de définition des « termes simples », dont le sens est plus variable. Enfin, bien que la démarche ne soit pas systématisée, on observe également une attention accordée à la variation synonymique en lien avec le contexte :

> Contrecarrer les desseins de q.
> Contredire les sentiments de q.
> Contrefaire les niais
> Contretirer les vertus de q.

Il est remarquable que, comme dans les *Synonymes*, le classement alphabétique se fasse dans le *Génie de la Langue françoise* à partir du verbe, même si celui-ci n'apparaît pas comme mot-entrée d'un point de vue typographique. Les collocations sont essentiellement à base verbale, ainsi que le montrent les exemples ci-dessus. De fait, l'ouvrage est particulièrement intéressant de par son approche fine de la valence verbale. À l'entrée *Charger* sont représentées les constructions « charger quelqu'un de quelque chose », « charger quelque chose sur quelqu'un », « charger quelque chose de quelque chose ». L'entrée *Couper* tend également à faire émerger le comportement syntactico-sémantique du verbe, en mettant par exemple en évidence la construction absolue du verbe en lien avec un sujet inanimé et, au niveau du discours, avec la collocation « le vent coupe ». Sur ce point, on notera en outre un effort d'abstraction sémantique dans la représentation de ces constructions verbales avec l'utilisation, mentionnée par l'auteur dans sa courte adresse au lecteur, des abréviations « q. » et « Q. » :

> Je t'avertiray seulement que les verbes imprimés en plus gros caractère ont d'autres mots qui dépendent d'eux, que pour ne pas mettre plus de deux mille fois les mêmes mots, la lettre q. signifie *quelqu'un* & Q. *quelque chose* et qu'il est presqu'impossible de rencontrer toûjours heureusement en une autre langue les propriétés de la nôtre.

On sait l'attention que porteront les académiciens aux propriétés combinatoires des mots, en particulier des verbes, et l'exploitation qu'ils en feront pour le classement des significations. C'est ce qu'explique Jean-Claude Chevalier dans un article intitulé « Le dictionnaire de l'Académie et la grammaire », mettant en évidence l'importance de l'exploitation des collocations pour la description grammaticale d'une langue particulière :

> Les exemples qui se détachent grâce à l'emploi de l'italique présentent des modèles à l'art oratoire, en même temps que des réalisations syntaxiques engagées par les termes étudiés. Le choix d'un mot entraîne l'usage d'un nombre limité de structures. Contrairement au système de Port-Royal qui suppose une grande liberté dans le choix des réalisations de discours et n'établit les contraintes qu'au niveau des relations logiques, le système de Ac 94 établit les contraintes directement au niveau du discours et propose des traitements locaux des interprétations syntaxiques. (Chevalier, 1998 : 301)

On observe ainsi, à des échelles bien sûr tout à fait différentes, une communauté de perspective entre le travail qui est réalisé par le *Dictionnaire de*

l'Académie de fixation de l'usage en langue commune et celui qui est fourni par le pédagogue Jean Ménudier dans le but de rendre *la langue française* « apprenable ». Les deux optiques convergent vers la mise en valeur de la langue – française, en l'occurrence – comme marque et construction d'identité communautaire.

L'œuvre de Jean Ménudier fournit la seconde occurrence du mot *génie* dans un titre d'ouvrage [15]. En 1681, l'auteur, s'attachant à la description de ce que le français « a de plus propre et de plus élégant », peut commencer son épître dédicatoire avec les mots « Voici la Langue Françoise ». C'est également ce qu'exprimait Vaugelas en 1647, dans les *Remarques sur la langue françoise*, à propos d'une « façon de parler » qui va contre la raison, « Perdre le respect à quelqu'un » : « Mais combien y a-t-il de ces phrases en toutes les langues, & en la nostre ? Ordinairement, ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. » Pour le théoricien du bon usage, c'est précisément ce qui est difficilement traduisible qui « fait » le français. Le titre choisi par Jean Ménudier pour son manuel de phraséologie bilingue porte donc la trace du siècle qui s'est écoulé depuis la parution des *Synonymes* de Gérard de Vivre. Il ne s'agit plus seulement de « montrer la richesse de la langue françoise », ainsi que le voulait de Vivre, mais d'en tracer les limites. D'autres manuels pédagogiques de la seconde moitié du XVII^e^ siècle témoignent de cette nouvelle préoccupation normative. Dans un *Acheminement nouveau à la langue françoise, c'est-à-dire le nouveau parlement françois et allemand* […], publié anonymement en 1661, un chapitre est intitulé « Différences du génie de la langue françoise et allemande » et prend la forme de deux colonnes : « Dites (Rede)/Non (Nicht aber) ». On y trouve listées des expressions comme : « attendez-moi/attendez après moi », « servir qqun/servir à qqun » [16]. Le recensement des collocations devient dès lors le moyen de trancher sur les variations.

Les ouvrages étudiés prennent place à un moment clé de l'histoire des outils linguistiques [17], celui où sont en train de s'inventer de nouvelles techniques de traitement lexical qui, tout en s'inscrivant bien sûr dans des traditions anciennes, s'adaptent à la description d'une langue vivante et non encore fixée et répondent à certains besoins pratiques. Ces « techniques raisonnées », dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et au XVII^e^ siècle, s'élaborent aussi à l'ombre des deux grands genres que sont la grammaire et le dictionnaire. Parce qu'ils ont été très tôt un des lieux dans lesquels s'est inscrit le travail sur les unités phraséologiques, au sens large du terme, les manuels d'apprentissage du français langue étrangère nous semblent ainsi avoir participé (en la précédant ou en l'accompagnant) à l'entreprise qui sera assumée par les académiciens, de définition des contours d'une langue commune à partir de ses usages les plus ordinaires. Sans théorisation explicite mais en convoquant malgré tout un certain nombre de savoirs linguistiques, grâce à la simple mise en liste de collo-

15. La première se trouve dans un ouvrage de Louis du Truc, *Le génie de la langue française*, qui paraît en 1668.
16. Cette dernière opposition fait l'objet d'une remarque chez Vaugelas.
17. Nous empruntons cette notion à S. Auroux (1994).

cations, de locutions figées ou de proverbes, des « mots les plus en usage » selon les termes de Jean Ménudier, ils exhibent, travaillent et contribuent à façonner un fond commun de la langue dont l'Académie se saisira comme de l'attestation de l'identité d'une langue.

La collocation est à la fois une unité de traduction, une représentation de l'usage et un syntagme relevant d'un certain niveau d'abstraction, variable d'un point de vue grammatical. Ce niveau d'abstraction va croissant au cours de la période considérée. Nous avons vu, dans les *Synonymes* de Gérard de Vivre, que les phrases deviennent le lieu de manipulations lexicales, qui portent en particulier sur la synonymie, en lien avec la polysémie, l'antonymie ou la morphologie et qui éloignent ce recueil de « propos » des *colloquia* bilingues. Dans les manuels de la seconde moitié du XVII[e] siècle, les énoncés phrastiques cèdent entièrement la place aux collocations ; la valeur du syntagme est alors franchement grammaticale, et didactique, utilisable dans plusieurs contextes. Cet effort d'abstraction linguistique nous semble capital, dans la mesure où c'est également lui qui permettra, dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, de construire une représentation de « la langue française ».

Odile LECLERCQ
Université d'Aix-Marseille I

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie primaire

[Anonyme]. 1661. *Acheminement nouveau à la langue françoise c'est-à-dire le nouveau parlement françois et allemand, avec l'éclaircissement des difficultés de la prononciation, et des conjugations, colloques ou devis familiers, & formulaires des diverses lettres, servant à l'usage de ceux qui désirent d'apprendre ladite langue en peu de temps*. Bâle.

Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy, 1694. Paris : Coignard.

DU CLOUX, L.-C. 1678. *Vocabulaire François avec une phraseologie convenable à tous les mots, Composé en faveur & pour l'usage de la Ieunesse de Strasbourg par Louys Charle du Cloux, Maistre de la Langue Françoise*. Strasbourg : Chez Frid. Wilh. Schmuck.

MARTIN, D. 1635. *Acheminement à la langue allemande*, suivi du *Trucheman des François & Allemands, c'est-à-dire Devis ou colloques François & Allemands pour toutes occurrences*. Strasbourg : E. Zetzner.

MÉNUDIER, J. 1681. *Le génie de la langue françoise, c'est-à-dire : ses propriétés, ses élégances et ses curiosités, dont plusieurs n'ont point encore été mises en lumière, avec une claire explication des principales et un ample indice des mots qui n'ont pas été mis icy selon l'ordre alphabétique*. Iéna : chés J. Bielke.

VAUGELAS, C. F. de 1647. *Remarques sur la langue française*. Paris : A. Courbé et Vve Camusat.

VIVRE, G. de [Cologne, 1569]. *Synonymes. C'est a dire plusieurs propos, propres tant en escrivant qu'en parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour montrer la richesse de la langue françoyse*. Hamburg : Buske, 1988.

Bibliographie secondaire

AUROUX, S. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.

BALIBAR, R. 1993. *Le colinguisme*. Paris : PUF.

BRAY, L. 2006. « Becher et les bases théoriques du Dictionnaire Roïal (1712-1715) de Matthias Kramer », *Dix-huitième siècle*, 38, p. 151-160.

CHEVALIER, J.-C. 1996. « Quelques lectures sur *Les synonymes et la grammaire dans la tradition française* », dans D. Gambarara, S. Gensini, A. Pennisi (éd.), *Language philosophies and the language sciences : a historical perspective in honour of Lia Formigari*. Münster : Nodus, 1996, p. 133-142.

—. 1998. « Le Dictionnaire de l'Académie et la grammaire », dans B. Quemada, J. Pruvost (éd.), *Le* Dictionnaire de l'Académie française *et la lexicographie institutionnelle européenne*. *Actes du Colloque international (Institut de France, novembre 1994)*. Paris : Champion, p. 295-307.

COLLINOT, A., MAZIÈRE F. 1993. « Une autre lecture du *Dictionnaire de l'Académie* : valeur instrumentale du préconstruit en analyse de discours », dans S. Moirand *et al*. (dir.), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. *Actes du colloque Cediscor*. Paris/Berne : Université de Paris 3/Peter Lang, p. 327-335.

COLOMBO TIMELLI, M. 1998. « Dialogues et phraséologie dans quelques dictionnaires plurilingues du XVI^e siècle (Berlaimont et Solenissimo Vochabulista) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 22, p. 27-57.

CHRIST, H. 1996. « L'enseignement du français en Allemagne entre 1648 et 1815 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 18, p. 63-84.

MAZIÈRE, F. 2000. « La langue et l'état : l'Académie française », dans S. Auroux, E.F.K. Koerner, H. Versteegh, (éd.), *Histoire des sciences du langage*, vol. 1. Berlin - New York : Walter de Gruyter, p. 852-862.

WEISSHAAR, A. 1998. « Grammatistes ou grammairiens ? Quelques maîtres de langue de Cologne et de Strasbourg aux XVI^e et XVII^e siècles », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 21, p. 181-197.